



«On se blesse chaque jour quand on s'aime»

THEME : **LE PARDON**

03/04/1999 - n°1107

Reportages et enquêtes

L'écrivain Paulette Boudet (1) a une riche expérience de la vie de famille et de l'accompagnement spirituel. Elle conseille trois chemins de prière pour pardonner.

Luc Adrian

Pour pardonner, il faut d'abord vouloir pardonner. Ce n'est pas facile ?

Non, il y a des obstacles. Cela peut être la peur de se montrer faible, «poire», et d'être humilié ; la volonté que l'autre souffre au moins autant que soi : «Eh bien qu'il paye !» ; ou le sentiment qu'il est important de donner à l'offenseur une leçon : «Ça lui apprendra...»

Ou bien l'on pose comme condition au pardon que l'autre reconnaisse ses torts, et nous demande d'abord pardon. Or le Seigneur nous appelle à pardonner sans condition.

Ce qui peut aider à vouloir pardonner, c'est se souvenir de ses propres torts, essayer de regarder la personne et ses blessures, au-delà de l'offense. Cela se demande dans la prière : «Aide-moi à vouloir pardonner, car moi je ne peux pas». Ou bien : «Aide-moi au moins à vouloir pardonner... Et le demander jusqu'à ce que l'on obtienne.

La route qui mène au pardon n'est pas celle d'une lutte obstinée : «Non par puissance ni par force, mais par mon Esprit, dit le Seigneur» (Za 4, 6). Le pardon «du fond du cœur» passe par trois chemins : la prière, la prière, la prière...

Mais encore ?

Il s'agit de trois chemins de prière : la prière de contemplation, la prière de louange, et la prière de bénédiction.

Dans la prière de contemplation, on demande au Seigneur de créer en soi ce pardon profond. On contemple avec Lui, avec son regard, ce qui est arrivé, nous-même, l'autre, la blessure, ce qui nous retient de pardonner, ce que l'on est en train de vivre...

La louange, elle, aide non seulement à entrer dans le pardon mais, en amont, elle peut même éviter d'être blessé. La louange dilate le cœur. Elle l'ouvre à Dieu et aux autres, elle établit la présence de Dieu en nous. Notre regard se tourne vers le Seigneur et se détourne du mal subi. Dans toute blessure, il y a un

regard sur soi. Et plus le regard est sur soi et sur la blessure, plus celle-ci grandit. La louange reconnaît que tout a un sens caché, connu de Dieu ; elle est libération.

Enfin, la troisième forme de prière se compose de deux volets : le premier est la prière pour que le Seigneur fasse en nous le pardon : nous ne pouvons rien sans Lui. L'autre est la prière de bénédiction. Elle nous fait entrer dans la vision de Dieu sur l'autre. On demande au Seigneur de bénir la personne qui nous a blessés, sa vie privée, ses affections, sa profession, sa situation, ses distractions, ses enfants, son conjoint... La bénir dans tout ce qui fait sa vie.

Il se passe alors une alchimie merveilleuse : cette prière commence sur les lèvres, parfois sur le bout des lèvres, mais elle finit par descendre dans le cœur. Cela peut prendre des mois, mais c'est une libération extraordinaire.

Vous l'avez expérimentée ?

Plusieurs fois. J'ai été baptisée à l'âge de 15 ans, et j'ai bien entendu les paroles du Notre Père : « Pardonne-nous nos offenses... » Mais j'avais une enfance heureuse, et personne à qui pardonner. D'ailleurs, j'éliminais soigneusement de mon entourage les personnes qui pouvaient m'offenser...

La question du pardon s'est posée pour moi avec acuité vers l'âge de 35 ans, lorsqu'une amie me vola de l'argent. Ce fut un choc très violent. Un mur s'éleva soudain entre elle et moi, et entre moi et la prière. Je ne pouvais plus prier comme d'habitude. Face à cette impossibilité, il ne me fallut pas bien longtemps pour désirer lui pardonner. Mais ma décision étant prise, je n'y arrivais pas... J'étais impuissante à pardonner par ma seule décision.

C'est dans cette situation que j'ai découvert la prière de bénédiction. J'ai prié Dieu de la bénir. Il m'a fallu cinq ou six semaines de prière pour arriver au pardon du fond du cœur. J'avais commencé à prier avec un point de vue qui était le mien, j'en suis venu au sien.

Vous racontez dans *Ce combat n'est pas le tien* que votre mari vous a trompée durant plusieurs années. Lui avez-vous pardonné ?

Curieusement, cette question ne s'est pas posée en terme de pardon à l'égard de mon mari. Je ne le comprends pas moi-même... En revanche, j'ai mis des années à pardonner à sa maîtresse. Je croyais l'avoir fait, mais je me mentais.

En effet, j'évitais de la rencontrer, et de la regarder si je ne pouvais l'éviter ; je sentais une boule de colère monter en moi quand je pensais à elle. Des signes qui ne trompent pas !

Chaque fois que je croyais avoir pardonné, je rencontrais d'autres racines de rancune, enfouies plus profondément. Je découvrais mon incapacité radicale à extirper totalement ces ressentiments. Je me mis enfin à prier pour elle en bénédiction. Au bout de neuf mois de prière quotidienne, je n'avais pas pris son parti contre moi, mais j'avais cessé d'être contre elle ! J'avais de la compassion pour sa souffrance, je pouvais la regarder en face, et lui sourire.

« Ce que vous déliez sur la terre sera délié... dès cette terre ! » Le pardon délie l'offenseur de son mal. Il le libère. S'il est refusé, il emprisonne l'autre dans son offense - un pardon non donné peut être une horrible vengeance. De plus, mon pardon rend l'autre capable de recevoir le pardon de Dieu.

Le Père Doncoeur insistait beaucoup sur cette vérité : « Le pardon est un pouvoir sacramentaire remis à chaque baptisé », disait-il.

Un pouvoir sacramentaire... ?

Notre-Seigneur remet à Pierre le pouvoir de lier et délier du péché. Ce pouvoir sacramentel est conféré au prêtre pour transmettre le pardon de Dieu à ceux qui, dans le repentir, «reviennent» à Dieu confesser leurs fautes et Lui demander son Pardon. Or, si ce pouvoir est conféré au seul Pierre (Mt 16, 19), c'est à tous les disciples que Jésus donne de lier et délier (Jn 20, 23, et Mt 18, 18). A tous les disciples et donc à tout baptisé.

En pardonnant à quelqu'un le mal qu'il lui a fait, tout baptisé, mystérieusement, donne à son offenseur la possibilité d'accueillir et de recevoir le pardon de Dieu. Il ne transmet pas l'absolution de Dieu, mais la capacité de s'ouvrir au pardon de Dieu.

Vous dites souvent dans vos conférences qu'«on peut en vouloir à Dieu». Que voulez-vous dire ?

C'est beaucoup plus courant qu'on ne le croit, et d'autant plus dangereux que c'est souvent enfoui très loin dans le subconscient ou l'inconscient.

A la base de la blessure, il peut y avoir des raisons plus ou moins égocentriques : pourquoi ne suis-je pas aussi intelligent qu'untel ? Aussi belle qu'une telle ? Pourquoi suis-je encore célibataire alors qu'elle est mariée ? Pourquoi suis-je si petit ?... Il peut y avoir aussi des causes profondes et très douloureuses : une situation familiale difficile, sa propre souffrance, celle d'un autre ou celle des autres, mon enfant infirme, trisomique, autiste, le mal à l'œuvre dans le monde, la mort d'un être cher, ou cet accident qui rend mon mari handicapé...

Chacune de ces formes de blessure peut susciter cet état, conscient ou non, d'«en vouloir à Dieu», qui se traduit souvent par ces mots : «Pourquoi cela m'arrive-t-il à moi ?» Elles peuvent aussi conduire jusqu'à la négation de Dieu : «Si Dieu existait, cela n'arriverait pas».

Pardonner, c'est facile pour Dieu puisqu'il est Amour, mais pour un homme ?

C'est ce que me disent les femmes blessées par la trahison de leur mari. Je leur répons par Marie. Cette femme a pardonné l'impardonnable. Marie est devenue notre mère au pied de la Croix. C'est dans la souffrance, en voyant son fils torturé, qu'elle a reçu cette maternité.

Personnellement, je ne parviens à contempler la Passion du Christ que par celle de Marie. Je la vis en tant que mère, et en tant que mère souffrante puisque j'ai perdu un fils dans la force de l'âge.

Marie est notre avocate auprès de son Fils. Et Jésus est le Pardon fait homme. Sa première phrase est : «Tes péchés te sont remis», et sa dernière : «Père, pardonne-leur». Celui-ci demande à son Père de pardonner en nous pour celui à qui nous ne pouvons pardonner : «Père, pardonne-lui...»

(1) Paulette Boudet, 79 ans, mère et grand-mère a prêché de nombreuses retraites sur le pardon. Elle a publié une quinzaine d'ouvrages, dont *Ce combat n'est pas le tien...* (son témoignage), Fayard, et *Soixante-dix-sept fois sept fois* (des nouvelles sur le thème du pardon), Fayard, et tout récemment : *Le Pardon, chemin de vie*, Desclée de Brouwer, coll. «Chemins ouverts», et *Les Ouvriers de la sixième heure*, éd. des Béatitudes.